

Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 4 juin 2025

Ordre du jour :

- 1. Rapport d'activité de l'Ombudsman (2024)**
 - Désignation d'un rapporteur
- 2. Adoption de l'Addendum (suivi des pétitions en cours d'instruction)**
- 3. Analyse de demandes de pétition ordinaire et publique**
- 4. Divers**

*

Présents : Mme Barbara Agostino, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Maurice Bauer, M. André Bauler, Mme Liz Braz, Mme Corinne Cahen, Mme Francine Closener, M. Emile Eicher remplaçant M. Jean-Paul Schaaf, M. Paul Galles, M. Marc Goergen, M. Dan Hardy, Mme Mandy Minella, Mme Nathalie Morgenthaler, M. Meris Sehovic

Mme Nathalie Cailteux, Mme Roberta Pinto, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Ben Polidori, M. Jean-Paul Schaaf
M. David Wagner, observateur délégué

*

Présidence : Mme Francine Closener, Présidente de la Commission

*

- 1. Rapport d'activité de l'Ombudsman (2024)**
 - Désignation d'un rapporteur

Suivant le principe non écrit qu'un membre de l'Opposition assume le rôle de rapporteur dans le cadre des rapports de l'Ombudsman, Madame la Présidente Francine Closener (LSAP) propose Monsieur le Député Meris Sehovic (déi gréng) comme rapporteur du rapport d'activité de l'Ombudsman (2024).

Monsieur le Député Marc Goergen (Piraten) s'étonne de cette proposition. Ayant déjà siégé dans la Commission des Pétitions lors de la précédente législature, il fait savoir que les

rapporteurs sont choisis parmi les membres de l'Opposition tout en respectant une alternance entre les divers groupes et sensibilités politiques. En outre, la tradition voudrait que le premier rapporteur soit choisi au sein du plus grand groupe ou sensibilité politique et que les rapporteurs successifs soient ensuite désignés selon l'ordre décroissant de la taille des groupes et sensibilités politiques.

Madame la Présidente Francine Closener (LSAP) indique être en connaissance des deux premiers éléments de sélection mentionnés par l'orateur précédent, à savoir être membre de l'Opposition et alterner entre les groupes et sensibilités politiques. Cependant, la tradition selon laquelle l'ordre de désignation suivrait la taille des groupes et sensibilités politiques de l'Opposition, lui est inconnue. Elle demande l'avis de la précédente Présidente de la Commission des Pétitions.

Madame la Députée Nancy Arendt ép. Kemp (CSV) affirme avoir toujours veillé à ce que les rapporteurs successifs ne soient pas issus du même ou des mêmes groupes et sensibilités politiques. En revanche, elle ne peut confirmer la règle qui voudrait que les rapporteurs soient désignés selon un ordre spécifique.

Après vérification, Madame la Présidente Francine Closener (LSAP) précise que pendant la législature 2018-2023, ont été rapporteurs des rapports d'activité de l'Ombudsman (dans l'ordre chronologique) : Monsieur le Député Marc Goergen (*Piraten*), Monsieur le Député Paul Galles (CSV), Madame l'Ex-députée Nathalie Oberweis (*déi Lénk*), et enfin, Monsieur le Député Jean-Paul Schaaf (CSV).

On constate ainsi que l'ordre décroissant de la taille des groupes et sensibilités politiques n'a pas été appliqué et la Présidente estime donc légitime sa proposition de rapporteur. Cependant, compte tenu de l'absence de consensus, la Présidente déclare que la Commission votera la nomination du rapporteur pour le rapport d'activité de 2024.

L'ensemble des membres de la Commission des Pétitions votent en faveur de la nomination de Monsieur le Député Meris Sehovic comme rapporteur, à l'exception de Messieurs les Députés Marc Goergen (*Piraten*) et Dan Hardy (*ADR*) qui votent contre.

Monsieur le Député Meris Sehovic (*déi gréng*) est élu rapporteur à la majorité des voix exprimées.

Nouvellement nommé rapporteur, Monsieur le Député Meris Sehovic (*déi gréng*) remercie les membres de la Commission pour la confiance qu'ils lui ont témoigné et s'engage à remplir ses missions avec la diligence nécessaire.

2. Adoption de l'Addendum (suivi des pétitions en cours d'instruction)

• 12 validations de signatures dont le seuil n'est pas atteint

La Commission des Pétitions procède à la validation des signatures des pétitions suivantes :

- Pétition publique 3564 - *Dresscode in Schulen / Arbeit*

Signatures : 57

Doublons : 1

- Pétition publique 3566 - *Kinderklinik - eine im Lande genügt nicht*

Signatures : 120

Doublons : 1

- Pétition publique 3568 - *Améliorer la sécurité routière : installer des rambardes devant les arbres sur les routes nationales*

Signatures : 32
Doublons : 2

- Pétition publique 3573 - *Befestigung der Autonummernschilder für besseren Diebstahlschutz*

Signatures : 17
Doublons : 1

- Pétition publique 3574 - *Interdiction de vente des cigarettes électroniques jetables sur le territoire Luxembourgeois*

Signatures : 146
Doublons : 2

- Pétition publique 3576 - *Introduction de trams anciens sur les lignes de tram au Luxembourg durant la période estivale*

Signatures : 26
Doublons : 0

- Pétition publique 3577 - *Demande que le gouvernement reconnaisse l'utilisation de l'énergie nucléaire pour remplir les objectifs de l'accord de Paris.*

Signatures : 182
Doublons : 3

- Pétition publique 3582 - *Forderung nach einer strengeren Bestrafung von Hass und Gewalt, insbesondere durch verbesserte Überwachung sozialer Netzwerke*

Signatures : 153
Doublons : 2

- Pétition publique 3583 - *Faciliter l'accès au logement pour les locataires ayant un animal de compagnie non catégorisé.*

Signatures : 56
Doublons : 3

- Pétition publique 3584 - *Proposal for Centralized Management of Rental Deposits by the Luxembourg Government / Proposition pour la Gestion Centralisée des Dépôts de Location par le Gouvernement Luxembourgeois / Vorschlag zur zentralen Verwaltung von Mietkautionen durch die Luxemburger Regierung*

Signatures : 16
Doublons : 2

- Pétition publique 3585 - *Demande de Référendum : Pour ou contre la construction d'une centrale nucléaire au Luxembourg afin d'assurer notre indépendance énergétique.*

Signatures : 257
Doublons : 6

- Pétition publique 3587 - *PÉTITION POUR LE RETRAIT DU CODE CP1 DE LA CNS AU LUXEMBOURG / de cette pétition, demandons la suppression du code CP1 qui permet aux médecins de facturer un supplément en cas de consultation pour convenance personnelle du patient et elle même facturer lorsque le médecin donne un rendez-vous pour une nouvelle consultation sans que le patient demande.*

Signatures : 222
Doublons : 3

- **3 demandes de reclassement en pétitions ordinaires**

La Commission fait droit aux demandes de reclassement en pétitions ordinaires suivantes :

- Pétition publique 3470 - *Géint dat neit Gesetz iwwer den therapeutische Cannabis a fir d'Erhale vum Choix fir de Patient zwëschent dem Ueleg an de Bléien.* (94 signatures)
 - Pétition publique 3471 - *Reconnaissance des jeunes adultes handicapés comme enfants à charge avec maintien des allocations familiales jusqu'à 25 ans en complément du revenu pour personnes gravement handicapées* (109 signatures)
 - Pétition publique 3469 - *Bausparvertrag (contrat d'épargne-logement) : possibilité d'en faire bénéficier ses enfants* (21 signatures)
- **7 clôtures où les pétitionnaires n'ont pas réservé de suite à la demande de reformulation de la Commission**

La Commission procède à la clôture des pétitions suivantes :

- Demande de pétition publique 3520 - *Le droit de fumer pendant la récréation du matin à l'école*
 - Demande de pétition publique 3557 - *Classe d'imposition 1A pour les deux parents quand l'enfant est en garde alternée et que les allocations familiales sont partagées.*
 - Demande de pétition publique 3552 - *Interdiction des objets et emballages à usage unique pour la consommation sur place au Luxembourg*
 - Demande de pétition publique 3550 - *Réduction d'impôt pour les entreprises qui embauchent des personnes qualifiées au chômage depuis plus de douze mois au Luxembourg, et priorité à l'embauche dans la fonction publique pour les Luxembourgeois au chômage depuis plus de douze mois et ouverture automatique d'une procédure disciplinaire contre les conseillers silencieux de l'Adem.*
 - Demande de pétition publique 3549 - *Abolir le dossier d'économie créer pour les élèves au lycée dont le concept est juste de mettre des centaines de théorie qu'il faut retenir et recracher au devoir en classe cela n'est pas forcément apprendre*
 - Demande de pétition publique 3540 - *E-Velo pour la Police Grand Ducale*
 - Demande de pétition publique 3519 - *Pour un débat urgent sur la création d'un Park & Ride (P+R) à Aumetz/Crusnes et le développement d'une mobilité durable pour Audun-le-Tiche*
- **21 clôtures où les pétitionnaires ne se sont pas prononcés en faveur d'un reclassement en pétition ordinaire**

La Commission procède à la clôture des pétitions suivantes :

- Pétition publique 3502 - *Liberté, Santé et Dignité : Pour l'accès gratuit aux protections périodiques et aux préservatifs masculins.*
- Pétition publique 3508 - *Für ein Anmelderecht in einem Hotel oder Camping*
- Pétition publique 3046 - *Conservation d'une place en Maison Relais pour un enfant pendant le congé maternité de sa maman*

- Pétition publique 3048 - *Egalité lors d'un divorce de la répartition des impôts et allocations familiales lors d'une garde partagée des enfants.*
- Pétition publique 3051 - *Fro fir den Klappenauspuff um Auto an enger Wunnzone ze verbidden ! Police kann naischt machen wëll et kengt Gesetz dofir get.*
- Pétition publique 3059 - *Etablir, sauf menace à l'ordre public, un droit juridique renforcé de recevoir de la visite pour chaque résident quel que soit son établissement d'hospitalisation, de soins ou de santé.*
- Pétition publique 3074 - *Interdire les machines à sous dans les cafés et lieux publics.*
- Pétition publique 3076 - *Enlever la limitation des 20 trajets pris en charge par la CNS pour les transports en taxi*
- Pétition publique 3081 - *Permettre aux motos de circuler sans OPF (Filtre à Particules à Oxydation) et DB-Killer (Silencieux) pour plus de sécurité sur les routes.*
- Pétition publique 3095 - *La dispense d'obligation scolaire pour une période de maximum 5 jours par an pour des raisons familiales*
- Pétition publique 3101 - *Obligation a ne pas différencier les anciens et les nouveaux patients*
- Pétition publique 3105 - *Coordonner les travaux routiers à Walferdange*
- Pétition publique 3107 - *Vers un Cadre Légal Permettant l'Accès aux Mères Porteuses : Pour une Parentalité Inclusive.*
- Pétition publique 3112 - *Pour le remboursement totale des médicaments, sirops, suppositoires pour enfant mineur*
- Pétition publique 3113 - *Doubler le nombre de jours de congés disponibles pour raisons familiales pour les familles monoparentales.*
- Pétition publique 3118 - *Abschaffung der Begrenzung des Anspruch auf Krankengeld-Referenzzeitraum von 78 Wochen bei schweren Erkrankungen.(Arbeitsverlust)*
- Pétition publique 3129 - *Jour férié : Vendredi Saint*
- Pétition publique 3130 - *Permettre aux personnes mariées de choisir leur nom d'usage.*
- Pétition publique 3138 - *Die Errichtung öffentlicher Fitnessparks in jeder Gemeinde Luxemburgs.*
- Pétition publique 3139 - *Pfand auf aller Art von PET-Flaschen und Dosen*
- Pétition publique 3153 - *Exemption du Sprochentest pour les Conjointes Mariés depuis 5 Ans à un Citoyen Luxembourgeois*

- **3 prises de position du Gouvernement**

La Commission des Pétitions prend acte des prises de position gouvernementale suivantes et ordonne leur transmission aux pétitionnaires respectifs :

- Pétition 3436 - *Automatische anpassung der Steuertabelle bei jeder anfallender Indexerhöhung.*

Prise de position du 21 mai 2025 de la part de Monsieur le Ministre des Finances

- Pétition 3578 - *Enquête urgente sur les mesures de protection du Luxembourg contre les activités d'espionnage russe*

Prise de position commune du 16 mai 2025 de la part de Monsieur le Premier ministre et de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur

- Pétition 3579 - *La pension complémentaire (Pilier III) plus flexible et équitable pour tous*

Prise de position commune du 5 mai 2025 de la part de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et de Monsieur le Ministre des Finances

- **Divers**

La Commission des Pétitions prend acte de la réclamation suivante :

- Pétition 3034 - *Gegen die Subventionierung des Wohnungsbauprojekts in Altrier, wenn es den Abriss der ehemaligen Schule beinhaltet.*

Lettre du pétitionnaire au sujet du délai de réponse.

3. Analyse de demandes de pétition ordinaire et publique

- **8 DEMANDES DE PÉTITION ORDINAIRE (NOUVELLES ET REFORMULÉES)**

La Commission a traité l'ensemble des huit demandes de pétition ordinaire figurant à l'ordre du jour.

La Commission des Pétitions décide d'adresser des demandes de prise de position au sujet des pétitions ordinaires suivantes :

Numéro de la pétition ordinaire	Ministre(s) au(x)quel(s) la Commission décide d'adresser une demande de prise de position
3635	Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire
3636	Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire
3639	Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire Ministre des Finances
3640	Ministre du Travail
3641	Ministre de la Mobilité et des Travaux publics
3668	Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité
3673	Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur
3685	Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

- **2 DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE REFORMULÉES**

La Commission a traité les deux demandes de pétition publique reformulées figurant à l'ordre du jour.

DÉCISIONS FAVORABLES

La Commission des Pétitions a rendu une décision favorable quant à la recevabilité des deux demandes de pétition publique reformulées suivantes :

- *Demande de pétition publique **3581** - Ausschluss von Parteien und Abgeordneten aus dem Parlament, die Hass und Spaltung unterstützen*

Dépôt: le 18.02.2025

Pétitionnaire: Monsieur Romain Braun

Pour rappel, lors de la réunion du 12 mars 2025, Monsieur le Député Dan Hardy (ADR) avait indiqué être d'avis « que même si les noms étaient supprimés, la pétition devrait recevoir un avis négatif ». ¹

- *Demande de pétition publique **3596** - Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité: plus de soutien et aides aux personnes détectées trop tard au niveau scolaire*

Dépôt: le 01.03.2025

Pétitionnaire: Madame Nicole Da Silva Saltao

• **68 NOUVELLES DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE**

Au vu du nombre important de nouvelles demandes de pétition publique figurant à l'ordre du jour, la Commission des Pétitions n'a pu en traiter qu'une partie (36). Le restant (32) figurera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission.

DÉCISIONS FAVORABLES²

La Commission des Pétitions a rendu une décision favorable quant à la recevabilité des 22 nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **3581** - Ausschluss von Parteien und Abgeordneten aus dem Parlament, die Hass und Spaltung unterstützen*

Dépôt: le 18.02.2025

Pétitionnaire: Monsieur Romain Braun

- *Demande de pétition publique **3596** - Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité: plus de soutien et aides aux personnes détectées trop tard au niveau scolaire*

Dépôt: le 01.03.2025

Pétitionnaire: Madame Nicole Da Silva Saltao

- *Demande de pétition publique **3601** - Déduction fiscale des frais liés à l'exercice d'une activité sportive pour enfants, jeunes et adultes*

Dépôt: le 03.03.2025 à 16:06

Pétitionnaire: Madame Sofia Maria Da Chão Conde

- *Demande de pétition publique **3602** - Ophaalen vun Waffen + Geld liwwerung an d'Ukraine op dem EU Bierger seng käschten*

Dépôt: le 06.03.2025 à 13:59

Pétitionnaire: Monsieur Sven Lutgen

¹ Procès-verbal de la réunion de la Commission des Pétitions du 12 mars 2025, p. 13. Consultable sur : <https://wdocs-pub.chd.lu/docs/exped/0152/079/304794.pdf>.

² À noter que les pétitions déposées avant le 15 mars 2025 sont sujettes à l'ancien seuil de 4 500 signatures.

- *Demande de pétition publique **3604** - Création d'un système de dérogation pour la scolarisation des enfants au précoce et à la Spillschoul*
 Dépôt: le 06.03.2025 à 21:23
 Pétitionnaire: Madame Mélanie Kemat
- *Demande de pétition publique **3605** - Création de plus de places dans les structures d'accueil publiques et critères plus justes d'attribution de places a travers la révision de la gratuité ou du co-financement des structures d'accueil publiques par l'Etat*
 Dépôt: le 07.03.2025 à 11:54
 Pétitionnaire: Madame Silvia Sanz Alonso
- *Demande de pétition publique **3606** - Anerkennung der jährlichen „Secours à personnes“-Weiterbildung beim CGDIS als offizieller Ersatz/Verlängerung für den Erste-Hilfe-Kurs für vor allem freiwillige Feuerwehrleute, welche für ihren Beruf einen gültiger Erste-Hilfe-Kurs benötigen.*
 Dépôt: le 07.03.2025 à 15:44
 Pétitionnaire: Monsieur Claude Poorters
- *Demande de pétition publique **3608** - Erliichterung vun de Reglementatiounen am Besuch op de Contrôle technique*
 Dépôt: le 09.03.2025 à 01:16
 Pétitionnaire: Monsieur Alex Wagner
- *Demande de pétition publique **3609** - Fuerderung vun engem oppenen IRM hei zu Lëtzebuerg. Moosnam, fir all Kategori vun Patienten eng angstfräi a komfortabel medezinesch Diagnostik ze erméiglechen.*
 Dépôt: le 10.03.2025 à 10:37
 Pétitionnaire: Madame Sonja Bodson
- *Demande de pétition publique **3610** - Für die Einführung eines Zivildienstes (biergerlechen Déngscht) als "Schule fürs Leben" und um Luxemburg gegen alle möglichen Krisen krisenfester zu machen.*
 Dépôt: le 11.03.2025 à 08:20
 Pétitionnaire: Monsieur Marc Ruppert
- *Demande de pétition publique **3621** - Retirer le permis de conduire aux criminels violents*
 Dépôt: le 17.03.2025
 Pétitionnaire: Monsieur Joshua Terence Berryman
- *Demande de pétition publique **3622** - Bauen, fräsch maachen a bäibauen*
 Dépôt: le 17.03.2025
 Pétitionnaire: Monsieur Johnny Vael
- *Demande de pétition publique **3628** - Renforcer les droits des citoyens face aux nuisances sonores des chantiers*
 Dépôt: le 03.04.2025
 Pétitionnaire: Madame Isabelle Hubaux
- *Demande de pétition publique **3629** - Port obligatoire du casque pour les cyclistes*
 Dépôt: le 03.04.2025
 Pétitionnaire: Madame Michèle Jeanne Troisieme
- *Demande de pétition publique **3633** - Urnenfreigabe*

Dépôt: le 08.04.2025

Pétitionnaire: Madame Marie-Andrée Rommes

- *Demande de pétition publique **3637** - Rendre obligatoire l'étiquetage du traitement (produits phyto-sanitaires) sur les fruits et légumes dans les rayons des supermarchés*

Dépôt: le 09.04.2025

Pétitionnaire: Monsieur Marc Luc Roger Senidre

- *Demande de pétition publique **3638** - Renforcement de la santé mentale au Luxembourg : plus de professionnels, plus d'accès, plus de soutien*

Dépôt: le 09.04.2025

Pétitionnaire: Madame Brenda Guimaraes

- *Demande de pétition publique **3642** - Erlaabniss fir een Elektrochoqer fir Chaufferen aus dem Öffentlechen Transport*

Dépôt: le 11.04.2025

Pétitionnaire: Madame Jessica Suzanne Berthe Hansen

- *Demande de pétition publique **3645** - Interdire totalement l'alcool au volant au Luxembourg*

Dépôt: le 13.04.2025

Pétitionnaire: Madame Loredana Thill

- *Demande de pétition publique **3646** - Création d'un centre de cardiologie invasive au CHdN (Centre Hospitalier du Nord)*

Dépôt: le 14.04.2025

Pétitionnaire: Monsieur Charles Ries

- *Demande de pétition publique **3650** - Reconnaître et agir face à la souffrance silencieuse des enfants pris entre deux foyers*

Dépôt: le 17.04.2025

Pétitionnaire: Madame Jacira Neto Mendanha

- *Demande de pétition publique **3653** - Suppression des régimes de visa au pair au Luxembourg*

Dépôt: le 20.04.2025

Pétitionnaire: Monsieur Abner Andrey Martinez Zamudio

Échange de vues

Dans le cadre des discussions sur la *demande de pétition publique **3653** - Suppression des régimes de visa au pair au Luxembourg*, Madame la Députée Corinne Cahen (DP) indique que les jeunes au pair sont souvent vulnérables et donc potentiellement victimes d'abus en raison de leur position précaire. C'est déjà pour cette raison que l'ancien Ministre du Travail, Monsieur François Biltgen, a créé un statut pour les jeunes au pair en 2011.

9 DEMANDES DE REFORMULATION

La Commission des Pétitions a émis une demande de reformulation à l'égard des neuf demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **3603** - Aféierung vun enger Donald Trump Steier*

Dépôt: le 06.03.2025 à 19:23

Pétitionnaire: Monsieur Dr Boris Liedtke

Motivation :

- Den Numm vun enger Persoun soll net am Titel stoen, wat awer de Fall mat «Donald Trump» ass. De Petitionär kéint den Titel z.B. esou emformuléieren: “Erhéijung vun den Zolltaxen als Reaktioun op déi US-Amerikanesch Politik”.

- Déi ëffentlech Petitioun muss een Thema vu generellem Interessi betreffen. Dowéinst si Referenzen op perséinlech Erfarungen oder d’Benotze vu Personalpronomen net erlaabt. D’Zil an d’Motivatioun vun der Petitioun mussen dowéinst ëmformuléiert gi fir direkt Referenzen op perséinlech Erfarungen a Personalpronomen (‘ech’, ‘mir’, etc.) ze sträichen.

- *Demande de pétition publique **3611** - Hollännesch Sprooch an der Lëtzebuergescher Alphabetiséierung.*

Dépôt: le 12.03.2025 à 14:01

Pétitionnaire: Monsieur Ivan Nizer Gonsalves

Motivation :

- Der Petitiounskommissioun ass et net kloer wat am Titel mat «Hollännesch Sprooch an der Lëtzebuergescher Alphabetiséierung» gemengt ass, besonnesch am Verglach mat der Motivatioun wou et ëm eng «Proposition fir Hollänner» geet. Méi genee ass net kloer ob d’Petitioun sech op d’Sprooch oder d’Leit bezitt. Titel a Motivatioun sollen deemno besser erkläert ginn.

- «Lëtzebuergescher Alphabetiséierung» bedeit d’Alphabetiséierung vun de Kanner op Lëtzebuergesch. D’Petitiounskommissioun ass der Meenung, datt de Petitionär éischter d’Alphabetiséierung an de Schoulen zu Lëtzebuerg mengt. An deem Fall, missten den Titel an d’Zil deementspreechend adaptéiert ginn.

- *Demande de pétition publique **3625** - Pétition pour une meilleure offre de plats sans gluten au Luxembourg*

Dépôt: le 24.03.2025

Pétitionnaire: Madame Nina Romero Blanco

Motivation :

La pétition publique doit porter sur une thématique d’intérêt général et l’utilisation de la forme personnelle ou la référence à l’expérience personnelle n’est pas permise. La motivation de la pétition est à reformuler de façon à éliminer les pronoms personnels (‘je’, ‘nous’, etc.) et la référence à la situation personnelle.

- *Demande de pétition publique **3630** - Ajustement pour les contribuables célibataires et célibataires avec enfants pour l’année d’imposition 2025*

Dépôt: le 04.04.2025

Pétitionnaire: Madame Adrija Bauer

Motivation :

Le titre de la pétition publique doit être reformulé pour une meilleure compréhension, étant donné que l’objet de l’ajustement n’y figure pas. Il faudrait donc préciser dans l’intitulé ce qui doit être ajusté.

- *Demande de pétition publique **3631** - Promouvoir le respect de la culture et des valeurs luxembourgeoises parmi les migrants*

Dépôt: le 06.04.2025

Pétitionnaire: Monsieur Babak Rabbanipour Esfahani

Motivation :

- La mention « parmi les migrants » dans l’intitulé de la pétition est à supprimer car elle n’est pas conforme au principe de non-discrimination.

- Les pétitions publiques ne peuvent contenir de fausses affirmations. Or, dans la phrase de la motivation de l'intérêt général, il est écrit : « Cependant, une augmentation des situations où certaines personnes ne font pas preuve d'un respect suffisant envers les normes et traditions locales a été observée. ». Cependant, aucune preuve n'est apportée en soutien à cette affirmation. Il est dès lors demandé au pétitionnaire soit de supprimer le passage, soit de le justifier.

- *Demande de pétition publique **3634** - Installation de glissières de sécurité le long de la N31 à Pétange*

Dépôt: le 08.04.2025

Pétitionnaire: Monsieur Cosmo Mendes Cabral

Motivation :

- Dans le but de la pétition, le terme « massacres » n'est pas approprié au contexte. La Commission des Pétitions propose, sans aucune obligation d'acceptation de la part du pétitionnaire, de le remplacer par un autre terme comme « drames ».

- Selon les informations à disposition, la Collectrice du Sud (A13) à Pétange a également engendré de nombreux accidents ces derniers temps. C'est la raison pour laquelle la Commission des Pétitions s'interroge sur l'identification exacte de la ou des routes propices aux accidents et sans glissières de sécurité aux alentours de Pétange. Dans l'hypothèse où le pétitionnaire viserait la A13, une précision de sa part s'impose dès lors dans l'intitulé et le but de la pétition. Autrement, il faudrait écrire « RN31 ».

- *Demande de pétition publique **3643** - Allocations familiales Luxembourg*

Dépôt: le 12.04.2025

Pétitionnaire: Madame Stephanie Guerra Maia

Motivation :

L'intitulé doit rendre compte succinctement de l'objectif poursuivi par la pétition. En l'espèce, celui-ci ne renvoie pas correctement ou pas suffisamment à la revendication exprimée dans la pétition et requiert dès lors une reformulation.

- *Demande de pétition publique **3651** - Vendredi saint férié*

Dépôt: le 18.04.2025

Pétitionnaire: Monsieur Thomas Sommacal

Motivation :

- L'intitulé doit rendre compte succinctement de l'objectif poursuivi par la pétition. En l'espèce, celui-ci ne renvoie pas correctement ou pas suffisamment à la revendication exprimée dans la pétition et requiert dès lors une reformulation. Le pétitionnaire pourrait, sans aucune obligation d'acceptation de sa part, reformuler l'intitulé de la façon suivante : « Faire de Vendredi saint un jour férié ».

- Étant donné que la pétition publique doit porter sur une thématique d'intérêt général, l'utilisation de la forme personnelle ou la référence à l'expérience personnelle n'est pas permise. Le but de la pétition est par conséquent à reformuler de façon à éliminer les pronoms personnels ('je', 'nous', etc.).

- *Demande de pétition publique **3654** - Mettre à jour les conditions du congé parental pour reconnaître les contributions des employés ayant une carrière de longue durée au Luxembourg*

Dépôt: le 20.04.2025

Pétitionnaire: Madame Aisling Sinead Mc Caffrey

Motivation :

- Dans le but de la pétition, il semble y avoir une contradiction entre le souhait de vouloir élargir les critères d'éligibilité au congé parental et l'ajout de seuils supplémentaires. La Commission des Pétitions croit comprendre que la pétitionnaire souhaite élargir l'éligibilité au congé parental afin que davantage de personnes puissent y prétendre. Dans cette hypothèse, le passage en orange pourrait être reformulé de la façon suivante : « Ces seuils seraient applicables de façon alternative et non cumulative avec le critère actuel des 12 mois consécutifs. »
- De façon générale, la présente demande de pétition publique est difficilement compréhensible et la Commission des Pétitions demande à la pétitionnaire de la reformuler.

Échange de vues

Madame la Députée Nancy Arendt ép. Kemp (CSV) signale que la dernière partie du titre de la *demande de pétition publique 3631 - Promouvoir le respect de la culture et des valeurs luxembourgeoises parmi les migrants* est discriminatoire. Monsieur le Député Meris Sehovic (déi gréng) partage cette lecture et ajoute que la première phrase du deuxième paragraphe de la motivation de l'intérêt général contient des allégations pour lesquelles le pétitionnaire n'apporte aucune preuve. Monsieur le Député André Bauler (DP) note également que le but de la pétition vise uniquement « des migrants récemment arrivés et des résidents étrangers ». La Commission décide d'adresser une demande de reformulation au pétitionnaire.

Monsieur le Député Marc Goergen (Piraten) note que deux tronçons distincts pourraient être visés par la *demande de pétition publique 3634 - Installation de glissières de sécurité le long de la N31 à Petange*. Il serait utile de demander au pétitionnaire de préciser quelle route est visée. Les membres de la Commission estiment encore que le terme « massacres » n'est pas approprié au contexte, mais hésitent sur l'alternative à proposer au pétitionnaire. Monsieur le Député Paul Galles (CSV), tout en fournissant des explications relatives aux origines étymologiques des termes « drame » et « tragédie », suggère d'inviter le pétitionnaire à remplacer « massacres » par « drames » dans la pétition.

Madame la Députée Corinne Cahen (DP) annonce à la lecture de la *demande de pétition publique 3643 - Allocations familiales Luxembourg*, que sa mise en œuvre serait très certainement jugée contraire au droit de l'Union européenne par la Cour de Justice de l'Union européenne. Madame la Députée Nancy Arendt ép. Kemp (CSV) considère la présente pétition comme étant discriminatoire puisqu'elle cherche à instaurer une différence de traitement relative au droit aux allocations familiales selon que l'enfant réside au Luxembourg ou à l'étranger. Madame la Députée Mandy Minella (DP) ne partage pas cet avis : le lieu de résidence constitue un critère objectif en matière d'éligibilité aux aides sociales. Monsieur le Député André Bauler (DP) ajoute à titre d'exemple que ce que propose la pétitionnaire pour l'allocation familiale existe d'ores et déjà pour la bourse d'études. Le montant de la bourse perçu par l'étudiant dans son pays de résidence est déduit de la bourse qu'il peut percevoir au Luxembourg. Il est décidé d'adresser une demande de reformulation à la pétitionnaire afin de mieux détailler sa revendication dans l'intitulé.

Monsieur le Député Marc Goergen (Piraten) remet en cause la pratique de la Commission des Pétitions qui consiste à corriger certains intitulés de sorte à ce que la pétition puisse être admise sans devoir être reformulée par le pétitionnaire, alors que dans d'autres cas, la Commission décide qu'il revient au pétitionnaire d'adapter le titre de sa pétition. Il considère que la Commission doit prendre une décision de principe et s'y tenir. Madame la Présidente Francine Closener (LSAP) ne comprend pas ce reproche et explique que le choix entre ces deux options dépend du degré de modification à entreprendre : s'il s'agit uniquement de corriger des erreurs d'orthographe et de grammaire flagrantes ou bien de remplacer un intitulé maladroit par un intitulé correct pouvant être extrait « tel quel » d'une autre partie du texte de la

pétition, la Commission estime qu'une demande de reformulation n'est pas justifiée. En revanche, si un nouvel intitulé ou une nouvelle phrase doit être écrite, c'est au pétitionnaire de le faire.

Plusieurs membres admettent ne pas saisir en quoi *faire de Vendredi saint un jour férié* serait vecteur de plus d'égalité tel que l'indique le pétitionnaire dans la *demande de pétition publique 3651 - Vendredi saint férié*. Monsieur le Député André Bauler (DP) explique que Vendredi Saint est généralement un jour chômé dans le secteur bancaire européen pour des raisons principalement historiques : la Banque centrale européenne se situe à Francfort, ville historiquement protestante. Or, Vendredi Saint est un des jours les plus importants dans la liturgie protestante.

EN SUSPENS

La Commission des Pétitions a décidé de laisser les deux demandes de pétition publique suivantes en suspens :

- *Demande de pétition publique 3624 - «Pour une Europe démocratique : Non au réarmement imposé !»*

Dépôt: le 22.03.2025

Pétitionnaire: Monsieur Giorgio Antonio Catalano

Motivation :

Le pétitionnaire avait indiqué par courriel vouloir modifier le texte de sa pétition, mais n'a plus donné suite aux relances du secrétariat.

- *Demande de pétition publique 3652 - Voter une loi relative pour une pension d'invalidité au montant fixe*

Dépôt: le 19.04.2025

Pétitionnaire: Monsieur Costadinos Gaiganis

Motivation :

Compte tenu de la technicité du sujet et des éléments contenus dans la présente demande de pétition publique, des recherches supplémentaires s'imposent afin de vérifier des informations figurant dans la pétition.

DÉCISIONS DÉFAVORABLES

La Commission des Pétitions a rendu une décision défavorable quant à la recevabilité des cinq nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique 3607 - Tranquillité Pour Tous (Réduction Bruits)*

Dépôt: le 08.03.2025 à 13:29

Pétitionnaire: Monsieur Xavier Thill

Motivation :

La présente demande de pétition publique est jugée similaire, quant à son fond, à la pétition publique **3336** – *Ruhe bewahren: Gesetzliche Maßnahmen gegen vermeidbaren Fahrzeuglärm*, déposée le 3 septembre 2024 et publiée le 22 novembre 2024.

Partant, la présente demande de pétition publique est irrecevable en raison de l'article 165ter, paragraphe 3, point 14°, du Règlement de la Chambre des Députés qui prévoit qu'une demande de pétition publique similaire, quant à son fond, à une autre pétition publique publiée au cours des douze derniers mois ou dont le délai de signature est arrivé à échéance aux cours des douze derniers mois, est irrecevable.

- *Demande de pétition publique **3612** - Légalisation de l'utilisation du gaz poivré comme moyen de légitime défense.*

Dépôt: le 13.03.2025 à 15:53

Pétitionnaire: Madame Débora Fortes

Motivation :

La présente demande de pétition publique est jugée similaire, quant à son fond, à la pétition publique **3358** – *La possession et utilisation d'un spray au poivre en cas d'urgence.*, déposée le 18 septembre 2024 et publiée le 22 novembre 2024.

Partant, la présente demande de pétition publique est irrecevable en raison de l'article 165ter, paragraphe 3, point 14°, du Règlement de la Chambre des Députés qui prévoit qu'une demande de pétition publique similaire, quant à son fond, à une autre pétition publique publiée au cours des douze derniers mois ou dont le délai de signature est arrivé à échéance aux cours des douze derniers mois, est irrecevable.

- *Demande de pétition publique **3613** - Mettre fin à l'utilisation indiscriminée des codes CP 1 à 4 par les médecins et les dentistes. / Beenden Sie die wahllose Verwendung der CP-Codes 1 bis 4 durch Ärzte und Zahnärzte.*

Dépôt: le 14.03.2025 à 10:11

Pétitionnaire: Monsieur Renato Masini D'Avila

Motivation :

La présente demande de pétition publique est jugée similaire, quant à son fond, à la pétition publique **3587** – *PÉTITION POUR LE RETRAIT DU CODE CP1 DE LA CNS AU LUXEMBOURG / de cette pétition, demandons la suppression du code CP1 qui permet aux médecins de facturer un supplément en cas de consultation pour convenance personnelle du patient et elle même facturer lorsque le médecin donne un rendez-vous pour une nouvelle consultation sans que le patient demande.*, déposée le 21 février 2025 et publiée le 19 mars 2025.

Partant, la présente demande de pétition publique est irrecevable en raison de l'article 165ter, paragraphe 3, point 14°, du Règlement de la Chambre des Députés qui prévoit qu'une demande de pétition publique similaire, quant à son fond, à une autre pétition publique publiée au cours des douze derniers mois ou dont le délai de signature est arrivé à échéance aux cours des douze derniers mois, est irrecevable.

- *Demande de pétition publique **3626** - Luxembourg, deux mots. Nord et Sud*

Dépôt: le 29.03.2025

Pétitionnaire: Madame Anna Doris Cutilli

Motivation :

La présente demande de pétition publique fait état de la situation personnelle du pétitionnaire et ne contient pas de revendication concrète. En outre, l'intitulé ne permet pas de déceler l'objet de la pétition.

Partant, la présente demande de pétition publique est irrecevable en raison de l'article 165ter, paragraphe 3, points 5°, 10° et 11°, du Règlement de la Chambre des Députés qui prévoient qu'une pétition publique ne peut :

« 5° *faire usage de la forme personnelle ou se référer de manière directe à la situation ou à l'expérience personnelle du pétitionnaire ; (...)*

10° *être formulée de façon incompréhensible ou excessivement lacunaire ; (...)*

11° *comporter un intitulé qui ne renvoie pas correctement ou pas suffisamment à la revendication exprimée dans la pétition ».*

Une nouvelle demande de pétition publique tenant compte de ces éléments peut être déposée.

- *Demande de pétition publique **3644** - Injustice sociale et détresse des jeunes diplômés*

Dépôt: le 12.04.2025

Pétitionnaire: Madame Elisabeth Arts

Motivation :

La présente demande de pétition publique comporte plusieurs revendications relevant de divers domaines. En outre, l'allégation selon laquelle les réfugiés « bénéficient de logements, d'allocations via le REVIS et d'un soutien immédiat » sous des conditions plus favorables est factuellement fausse. Enfin, alors que l'intitulé devrait rendre compte succinctement du but poursuivi par la pétition, celui-ci ne permet pas de déceler l'objet de la pétition.

Partant, la présente demande de pétition publique est irrecevable en raison de l'article 165^{ter}, paragraphe 3, points 6°, 10° et 11°, du Règlement de la Chambre des Députés qui prévoient qu'une pétition publique ne peut :

« 6° *relater de fausses informations ou contenir des informations ne pouvant être vérifiées ; (...)*

10° *être formulée de façon incompréhensible ou excessivement lacunaire ; (...)*

11° *comporter un intitulé qui ne renvoie pas correctement ou pas suffisamment à la revendication exprimée dans la pétition ».*

4. Divers

Aucun élément « divers » n'est abordé par la Commission.

Luxembourg, le 4 juin 2025

Procès-verbal approuvé et certifié exact